



Le mot de la rédactrice

Je suis heureuse de partager avec vous le premier numéro de notre Gazette. C'est en cherchant un moyen de vous adresser une lettre d'information concernant la situation actuelle du conservatoire que m'est venue cette idée de le faire au travers d'une gazette. C'est un lieu d'expression pour petits et grands, professeurs, adhérents sans distinction. Je compte sur vous pour m'envoyer vos articles, dessins, vos coups de cœur artistiques, de lecture, d'écoute, des spectacles, votre actualité artistique ... Le but étant de nous enrichir les uns les autres et d'avoir accès à plus de culture en musique et en danse. Merci de votre indulgence et bienveillance pour la première. Bonne lecture,

Emmanuelle Roche

contact : emmanuelle.roche@free.fr ou 0680267559

Un mot en particulier sur le spectacle « Elèves en scène » au Foyer Rural le 14 janvier 2018

Nous pouvons profiter de ce concert pour montrer toutes les belles collaborations de musique et de danse possibles. Nous pouvons aussi concevoir des panneaux d'affichage qui permettent de montrer ce qu'est le conservatoire, son histoire.

Organiser un concours de dessins des élèves sur le thème de la musique et la danse et faire la remise des prix au concert.

C'est aussi l'occasion d'inviter les conseillers municipaux, les mairies des villages voisins, la presse locale et d'autres personnes auxquelles vous aurez pensé. Des idées, une envie de participer à l'organisation : contactez- moi ou le secrétariat.

Vous rêvez de créer vos propres compos, les arranger puis les partager avec un public ?

Yep ! C'est possible au conservatoire ! **Pour les adultes comme pour les enfants** moyennant un niveau de solfège suffisant et ceci dès janvier 2018. Renseignements : Yann Panneaux et secrétariat.

L'option musique au Bac, ça se prépare !

Le conservatoire vous permet de revisiter ou découvrir des œuvres musicales, les analyser afin de bien préparer votre épreuve. **Classe ouverte aux mélomanes étudiants et adultes dès décembre.** Renseignements : Hervé Sautereau et secrétariat.

En collaboration avec La Barbacane : stages de danse classique, contemporaine et Flamenco pendant les vacances. Renseignements : Francisca Rodriguez et secrétariat.

Et bien d'autres rendez-vous au long de la saison, que nous vous invitons à suivre sur notre site internet et notre page Facebook.

LE CONSERVATOIRE S'OUVRE VERS L'EXTERIEUR

CONCERTS 2018 A VENIR

- « Elèves en scène » le 14/01 au Foyer Rural
- « La nuit de la lecture » le 20/01 à la médiathèque
- Concert classique autour de JS Bach par le violoncelliste Andrei Kivu le 27/01 en l'Eglise Saint Lin
- Vos professeurs en scène le 18/03 au Foyer Rural
- Quator Arcantum le 7/04 (tour de France en musique)
- Trio Uncharted le 19/05 (Jazz)





L'avenir du conservatoire : une situation préoccupante mais pas désespérée ! La gazette vous invite à réfléchir et à vous mobiliser autour de quelques questions

Monsieur le maire a annoncé par mail le mercredi 29/11/2017 à Mme la présidente du C.A du CMDJP les décisions du conseil municipal suivantes :

1. Suspendre l'octroi de la subvention dans l'attente d'analyser la situation mettant un terme au conflit actuel
2. Inverser l'attribution des salles de danse JPIV et du foyer rural entre les deux associations pour tous les créneaux attribués, y compris le samedi. Mise en œuvre dès le lundi 8 janvier 2018.
3. Recevoir les deux présidentes des deux associations concernées

L'argument avancé est le suivant : les élus ne peuvent pas accepter de subir les conséquences d'un conflit de personnes mettant en péril le bien-être des adhérents des deux associations.

Point 1 : Suspendre l'octroi de la subvention dans l'attente d'analyser la situation mettant un terme au conflit actuel

Cette décision met en péril le CMDJP car la subvention permet de payer les 18 salariés.

Est-ce que la mairie souhaite que le conservatoire stoppe son activité de danse ?

L'activité de danse du CMDJP est fondamentale **car danse et musique sont indissociables**. J'aimerais voir les enfants, bouger, danser sur des musiques rendues vivantes par d'autres enfants. Et vous ? Les enfants avec leur naturel et leur simplicité promettent des moments de pur bonheur pour toutes les familles de Jouars-Pontchartrain. **Le Conservatoire n'a-t-il pas une vocation de partage?**

Il a été évoqué que le CMDJP et ABCO soient mis sous la tutelle du Foyer Rural :

Quel serait le devenir de notre directeur pédagogique ? Le CMDJP perdrait sa qualité de conservatoire. Et vous professeurs, resterez-vous ? Le niveau du CMDJP risque de baisser. Y aurait-il regroupement des deux associations en une ? **Le conservatoire n'a-t-il pas une vocation de qualité de formation en plus de sa vocation de sensibilisation à l'art et la culture ?**

Il a aussi été évoqué que le CMDJP devienne un conservatoire municipal. Rien à dire, et vous ?

Point 2 : Inverser l'attribution des salles de danse JPIV et du foyer rural

Le C.A a proposé à deux reprises une solution visant à partager la salle JP4. Nous n'avons pas eu à ce jour de réponse à cette proposition. Cette solution ne mériterait-elle pas d'être creusée ? Les élus sont-ils impuissants devant une telle situation ? Nous pensons qu'une solution plus équitable est possible.

Pourquoi prendre une décision dans une situation aussi floue et en apparence conflictuelle ? Pourquoi ne pas prendre le temps de recevoir les professeurs de danse, les plus à même de répondre de leur planning, de leur besoin en terme de salle et de s'organiser pour un partage ? La sécurité des enfants est-elle en jeu ?

Point 3: Recevoir les deux présidentes des deux associations concernées

- Est-il judicieux que des adhérents et des professeurs participent à cette réunion et en particulier les professeurs de danse qui connaissent mieux que quiconque leurs besoins ?
- Est-il bon que notre directeur pédagogique soit également présent ?

Beaucoup de questions restent en suspens et il semblerait que chaque conseiller municipal n'ait pas le même niveau d'information pour prendre une décision juste et équitable. Pour toute question, proposition d'action, vous pouvez contacter directement les membres du CA par téléphone ou via le secrétariat.

